HESAV Haute École de Santé – Vaud

Hes·so Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale
Fachhochschule Westschweiz
University of Applied Sciences Western Switzerland

Descriptif de module

Domaine : Santé ***Filière*** : Ergothérapie

1. Intitulé du module : Méthodologie 2026-2027

Code : S.ER.SO.2311.F.26

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique : ☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraine l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :
☒ Module sur 1 semestre
☐ Module sur 2 semestres
☐ Semestre d'automne
☐ Semestre de printemps
☐ Autre : ……

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement : Français Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence au cours sur la recherche documentaire, à celui sur l'introduction au dossier et aux tutorats est obligatoire.

3. Prérequis

☐ Avoir validé le module …… ☐ Avoir suivi le module

☒ Pas de prérequis ☐ Autre : ……

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e :

A3. Déterminer et justifier les méthodes d'évaluation et d'intervention appropriées, spécifiques à la situation et scientifiquement fondées et les employer correctement.

A7. Etre familiarisé·e avec les résultats de la recherche en ergothérapie et en science de l'occupation et en tirer des conséquences pour ses interventions.

Objectifs généraux d'apprentissage

- Décrire l'origine et la place du mouvement de l'Evidence Based Practice (EBP) dans les professions de santé.
- Identifier le type de questions auxquelles peuvent répondre les différents designs de recherche ainsi que leurs caractéristiques, leurs qualités et leurs limites.
- Appréhender les différentes modalités de collecte de données utilisées en recherche et identifier leurs qualités et limites.
- Analyser et évaluer de manière structurée une étude qualitative et une étude quantitative.

- Interpréter les résultats des études de synthèses et expliquer la gradation des recommandations.
- Mener une recherche documentaire structurée pour trouver des guides de pratique, des recommandations cliniques, des articles de synthèse, des articles de recherche et d'autres sources qui puissent répondre à une question clinique.

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

Unité 1 – Evidence-based practice (2 ECTS) – 31 périodes

- Epistémologie (4)
- Démarche EB (6)
- Recherche documentaire (4) et tutorats sur les exercices en ligne (4)
- Guides de recommandations (2)
- Introduction et tutorat dossier (recherche documentaire structurée et application de normes de rédaction) (11)

Unité 2 – Designs de recherche, collecte et analyse de données (3 ECTS) – 34 périodes

- Designs qualitatifs (7)
- Analyses thématiques et narratives (4)
- Analyse structurée d'une étude qualitative (2)
- Echantillonnage et designs quantitatifs (6)
- Analyse structurée d'une étude quantitative (2)
- Méta-synthèse et revue de la portée (2)
- Revue systématique et méta-analyse (2)
- Qualités métrologiques des instruments de mesure (3)
- Statistiques descriptives et inférentielles (6)

Modalités pédagogiques

☒ Cours magistral	☐ Séminaire	☐ Projet
☐ Atelier/laboratoire	☐ Simulation	☐ Formation pratique/stage
☒ Modalité digitale	☒ Autre (préciser) : tutorats, exercices en ligne.	

6. Modalités d'évaluation et de validation

☒ Ecrit sur table	☐ Oral	☐ Pratique
☒ Dossier	☐ ECOS	☐ Autre : ……
☐ ……	☐ ……	

Les évaluations en première session consistent en :

- Un examen écrit individuel qui couvre l'ensemble des contenus du module d'une durée de 2h00 en semaine 6 2027. La note obtenue compte pour 3/6 de la note du module.
- Un examen écrit de 20 minutes basé sur l'analyse d'une étude qualitative en semaine 50 2026. La note compte pour 1/6 de la note du module.
- Un examen écrit de 20 minutes basé sur l'analyse d'une étude quantitative en semaine 2 2027. La note compte pour 1/6 de la note du module.
- Un dossier de groupe à rendre en semaine 6 2027. La note obtenue compte pour 1/6 de la note du module.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.
Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.
Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·es au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

☒ Remédiation possible ☐ Pas de remédiation
☒ Examen complémentaire ☒ Travail additionnel

Seule·s la ou les évaluation·s avec une note inférieure à 4 est ou sont remédiées :
- L'examen écrit est refait en semaine 18 2027.
- L'examen écrit basé sur l'analyse d'une étude qualitative avec un nouvel article est refait en semaine 18 2027. La note compte pour 1/6 de la note du module.
- L'examen écrit basé sur l'analyse d'une étude quantitative avec un nouvel article est refait en semaine 18 2027. La note compte pour 1/6 de la note du module.
- Le dossier est complété ou corrigé et il est rendu à la semaine 18 2027.

La moyenne pondérée est recalculée à partir de la note de la ou des évaluations remédiées (notées au 1/10 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des évaluations avec celle de la ou des évaluations ayant une note égale ou supérieure à 4 en première session.

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant·e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un·e étudiant·e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.
La répétition a lieu au plus tôt à la période d'examen suivant l'échec.

Conformément à l'art. 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020), la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

Pour les travaux durant le module, l'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative est permise sous certaines conditions. Pour des raisons d'intégrité intellectuelle, il est nécessaire de mentionner les outils d'intelligence artificielle générative utilisés, ainsi que l'objectif de leur utilisation (synthèse, explication, inspiration, citation, création d'images, de ppt…).

9. Bibliographie principale

Aveyard, H., Greenway, K., & Parsons, L. (2023). *A beginner's guide to evidence based practice in health and social care* (4e éd.). Open University Press.

Braun, V., & Clarke, V. (2013). *Successful qualitative research: A practical guide for beginners*. SAGE.

Dumez, H. (2021). *Méthodologie de la recherche qualitative : les 10 questions clés de la démarche compréhensive* (3e éd.). Vuibert.

Fortin, M.-F., & Gagnon J. (2022). *Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives* (4e éd.). Chenelière Éducation.

Larivière, N., & Corbière, M. (Éds.). (2020). *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes : dans la recherche en sciences humaines, sociales et de la santé* (2e éd.). Presses de l'Université du Québec.

Loiselle, C. G., Profetto-McGrath, J., Polit, D. F., & Beck, C. T. (2007). *Méthodes de recherche en sciences infirmières : approches quantitatives et qualitatives.* ERPI.

Portney, L. G. (2020). *Foundations of clinical research. Application to evidence-based practice* (4th ed.). F.A. Davis Company.

Rice, M. S., Tomlin, G., & Stein, F. (2024). *Stein's Research in Occupational Therapy*. Routledge.

10. Enseignant·es

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé·es de cours selon expertise. M. Bertrand Leiser, N. Kühne, M.-A. Pellerin.

Responsable de module : BERTRAND LEISER Martine

Descriptif validé le 23 octobre 2026, par BERTRAND LEISER Martine